

LES ELECTIONS MUNICIPALES

A Paris
ON VOTE EN MASSE... MANIFESTATIONS FEMINISTES.

Paris, 30 novembre. — Dans la matinée et l'après-midi surtout, les électeurs se sont pressés en masse dans les différents sections de vote.

LES RESULTATS

- 1er ARRONDISSEMENT
Quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois
M. Le Menestrel est élu.

- 2e ARRONDISSEMENT
Quartier de la Madeleine
M. Lefebvre est élu.

- 3e ARRONDISSEMENT
Quartier de la Madeleine
M. Lefebvre est élu.

- 4e ARRONDISSEMENT
Quartier de la Madeleine
M. Lefebvre est élu.

- 5e ARRONDISSEMENT
Quartier de la Madeleine
M. Lefebvre est élu.

- 6e ARRONDISSEMENT
Quartier de la Madeleine
M. Lefebvre est élu.

- 7e ARRONDISSEMENT
Quartier de la Madeleine
M. Lefebvre est élu.

Aux Assises de la Seine-Inférieure

Une sainte et touchante affaire d'esroquerie

Où l'on voit un viciaire-général commanditaire, une femme esroce et un receveur de rentes naïf et froussard.

C'est un bon bizarre roman que cette affaire de faux où l'on voit une accusée s'étant fait remettre 85.000 francs au nom du viciaire général de l'évêque de Lille, et un receveur de rentes naïf qui lui succombait.

L'ABBE PRETAIT FACILEMENT
Le nommé Desjardins, mari de l'accusée, avait en 1905, emprunté plusieurs sommes d'argent à M. Leblanc, alors supérieur du collège de Tourcoing, et qui est maintenant viciaire général de l'évêque de Lille.

COMME AU CINEMA
Dans le courant de l'année 1917, le viciaire général de Lille, M. Leblanc, fut invité par un banquier, qui lui révéla, à son grand étonnement, que Leblanc s'était présenté à la banque pour essayer d'obtenir de l'argent qui avait dû lui être destiné pendant le temps de la guerre.

EMBOUILLAMINI
Peu après, la veuve Desjardins avoua sa culpabilité. Au mois de décembre, Leblanc déposa au Parquet de Lille une plainte contre l'accusée et contre le viciaire général; le résultat de cette plainte fut que Leblanc fut déclaré responsable de l'affaire.

PARDON POUR ELLE !
L'accusée, qui a 49 ans, reconnaît à l'audience les faits qui lui sont reprochés; mais elle déclare avoir touché, en ce qui concerne la somme de mille francs, ce qui est déjà appréciable. Elle croit, le receveur de rentes qui s'était chargé de ses intérêts, prélevait un faux particulier de 20.000 francs, et elle a fait de son argent, pour porter atteinte à l'honneur du viciaire général, et que lorsqu'elle apprit qu'il pouvait résulter de cette affaire, elle alla se constituer prisonnière.

L'AMNESIE EST PARFOIS COMMODE
A son tour, le receveur de rentes parait à la barre. Il n'est pas très rassuré. On devine qu'il préférerait être dans le Midi et qu'il regrette d'avoir joué un rôle dans cette affaire. Il dit qu'il n'est pas sûr pour rien, elle alla se constituer prisonnière.

Le chirurgien jeta un nouveau regard autour de lui et comprit mieux que jamais que toute velléité de résistance était impossible. D'ailleurs, le bandit livré à ses soins était en état de mort imminente, et il n'eût été le pire des meurtriers, son devoir professionnel lui commandait d'essayer de le sauver.

— Je ne m'en rappelle pas.
— Vous disiez ! C'est un si bon garçon ; il rendait de services et l'évêché sera si content.
— Je ne m'en souviens plus.

UN PÈRE INFAME

IL ABUSA DE SES DEUX FILLES
Convinquait d'avoir commis des attentats, à la pudeur sur des deux filles, âgées respectivement de 20 et 13 ans, le nommé Elie Goudeau, âgé de 40 ans, entrepreneur de charrois, demeurant à Antingues (arrondissement de St-Omer) a été condamné à 4 ans de réclusion.

L'assassinat du garde-champêtre Clabaut, à La Madeleine

REVISION DES DEBATS
La Cour d'assises de la Seine-Inférieure devait vendredi rendre son verdict dans l'affaire de l'assassinat commis, pendant l'occupation, à La Madeleine, faubourg de Lille, sur la personne du garde-champêtre Clabaut, par des individus de plus dangereux nommés Jean-Louis Van Gheluwe, né en Belgique, en 1886, et teneur à Lille; Louis-François Deurwaerdter, né à Bruges, en 1887, mouleur à Croix; Edmond-Adolphe Surrinckx, né à Valenciennes, à Lille, et Jules Meisse, né à Ardoise, en 1888, brigadier à Lille, laissé en liberté provisoire.

CE QU'IL RESTE A FAIRE
— On a beaucoup travaillé, constatons-nous; mais le service est bien loin d'être normal surtout pour la banlieue !
— C'est vrai, répond en souriant le directeur, il y a encore beaucoup à faire, mais la seule tâche à l'exécution rapide et définitive des travaux réside dans le manque de matériel, et les retardataires, qui nous empêchent de faire ce que nous voudrions.

Le musée de Châteaurox cambriolé
Châteaurox, 30 novembre. — Un vol de tableaux a été commis au musée de Châteaurox, dans la nuit du 25 au 26 novembre. Les toiles qui ont disparu ont une valeur de 50.000 francs. Elles sont au nombre de deux, un portrait de Léopold et le tableau de François Boucher. Un troisième tableau a été retrouvé sur un dit.

JUDET sera-t-il expulsé de Suisse ?
Genève, 30 novembre. — On mande de Berne que le Conseil fédéral a fait savoir à M. Judet, l'ancien directeur de l'« Eclair », qu'il s'exposait à être expulsé de Suisse si continuait sa campagne de dénigrement contre M. Dutasta, ambassadeur de France à Berne.

Des bandits voulaient opérer à l'Américaine
Ils avaient projeté d'arrêter un TRAIN FRANÇAIS PORTANT 43 MILLIONS
La police de Bordeaux vient d'arrêter les hommes René Gellay et Camille Garnier, âgés de 21 ans, qui, munis de fiches et de cachets américains du 188e d'infanterie, avaient réussi à transporter dans plusieurs trains de démobilités de 250 francs, la prime d'abonnement et les primes journalières, soit 508 francs.

Tremblement de terre à Perpignan
Perpignan, 30 novembre. — Des secousses sismiques ont été ressenties dans le département des Pyrénées-Orientales plus particulièrement à Perpignan. On ne signale jusqu'à présent que des dégâts matériels.

La France et le Vatican
Rome, 30 novembre. — Selon la « Stampa », les bruits d'une prochaine reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican sont confirmés dans les milieux bien informés du Vatican.

LILLE NOS TRAMWAYS

ON S'OCCUPE AUSSI DE LA BANLIEUE
Dans nos précédents numéros nous avons entrepris nos lecteurs des efforts de la Compagnie des Tramways pour remettre d'abord relativement en état le réseau, son réseau en état. Trêve difficile sur ce point, en raison des multiples difficultés matérielles qui s'opposent et entravent encore à l'heure actuelle la complète réparation du réseau.

LE TRUC DU MARCHAND DE VOLAILLES
C'est dans des circonstances peu banales, que l'agent Patin, du 6e arrondissement, a été amené, hier, au marché de Wazemmes, à verbaliser contre un marchand. Ce marchand, Ernest Vanbecqueur, 25 ans, marchand de volailles, demeurant 125, route de Douai, trompait ses clients sur la quantité de la marchandise vendue, en pesant ses marchandises sur du papier imprégné d'huile de sauge de volailles.

MORUE PAR UN CHEVAL
Une dame Neuz, 29 ans, demeurant à Bruay (Pas-de-Calais), de passage à Lille, a été mordue par un cheval attelé à une voiture en stationnement rue Neuve et appartenant à Mme Dubois, marchande de primeurs, 34, rue d'Antin.

La journée des tamponneurs
CHARIOT CONTRE PIETON
Alors qu'il passait, vers 6 heures du soir, au Pont Supérieur, le manoeuvre Léon Lefebvre, 41 ans, demeurant 83, rue de Fives, fut renversé par une voiture dite chariot de parc.

AUTO CONTRE TONNE DE VIDANGES
A l'angle de la rue de Tenrenconne et du boulevard de la Liberté, au tonneau de vidanges, appartenant à M. Six, domicilié à Loos, a été tamponnée par un camion-auto de la maison Thierberg fils, de Tourcoing.

HALLS CENTRALES
Cours moyens des ventes en gros à la date du 29 novembre
Marché très achalandé. Légère baisse sur les légumes, récoltes hâtives en prévision d'un hiver rigoureux. Pour les autres denrées prix soutenus.

La question du charbon
Le maire de Lille vient d'adresser la lettre suivante à la préfecture au sujet du charbon : Monsieur le Préfet, Les arrivages de charbon sont insuffisants. Les besoins des grandes administrations, des hôpitaux, des lycées, collèges, communes, etc.,

soient considérables et il ne nous est pas possible de les satisfaire.
Notre contingent du mois dernier s'étant trouvé en déficit de près de 5.000 tonnes, nous n'avons pu distribuer depuis quatre semaines que les 100 kilos de charbon par ménage et il ne nous est pas encore possible de prévoir une nouvelle distribution qui nous est, pourtant réclamée avec insistance.

Mercantilisme
LE TRUC DU MARCHAND DE VOLAILLES
C'est dans des circonstances peu banales, que l'agent Patin, du 6e arrondissement, a été amené, hier, au marché de Wazemmes, à verbaliser contre un marchand. Ce marchand, Ernest Vanbecqueur, 25 ans, marchand de volailles, demeurant 125, route de Douai, trompait ses clients sur la quantité de la marchandise vendue, en pesant ses marchandises sur du papier imprégné d'huile de sauge de volailles.

Les voleurs sont partout
UN PEU GALANT CAVALIER
Une cabaretière, Mme Marie-Louise Lorange, 30 ans, domiciliée à la Motte-aux-Bois, près d'Elzébrouck, avait fait la connaissance, à Lille, où elle se trouvait de passage, d'un individu rencontré à sa descente de train.

ATELIER DE LARD
Une enquête est ouverte pour découvrir les voleurs de dix pièces de lard fumé d'un poids total de 250 kilos, d'une valeur de 1500 francs. Ce vol a été commis dans la nuit du 25 au 26 novembre, dans un local des lavanderies de Wazemmes, au préjudice de M. Deschuyter René, 33 ans, boucher, 8, rue Racine.

DANS LA POLICE
LES ANCIENS S'EN VONT
Un certain nombre de personnes appartenant à la police depuis de nombreuses années, viennent d'être mises à la retraite.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

LE CONGRÈS DU P. O. BELGE
IL S'EST OUVERT IER A BRUXELLES
Bruxelles, 30 novembre. — Le congrès du parti Ouvrier belge s'est ouvert à Bruxelles, ce matin, à la Maison du Peuple. Renaudet, représentant le Parti Socialiste français, a salué l'assemblée au nom de son parti.

La Police des Etrangers

ELLE EST RIGORISEUSEMENT EXERCÉE ET IL EST BON DE LE SAVOIR
On nous communique la note officielle suivante : Les chefs d'établissement devront veiller à ce que leurs ouvriers étrangers soient conformes à toutes les dispositions du décret du 21 avril 1917, signalant à la police locale toute arrivée, tout départ et toute disparition. Ils ne devront en aucun cas autoriser un étranger qui ne serait pas porteur d'une pièce d'identité dont il soit pourvu à la frontière (carte verte ou chimique). Les chefs d'établissement devront tenir un registre nominatif de ces travailleurs et y porter la date de la remise de la carte et les noms du commissaire central, en ce qui concerne Lille.

Les infractions aux dispositions qui précèdent sont passibles, en ce qui concerne les employeurs de peines prévues à l'article 671, paragraphe 15 du Code pénal et pour les travailleurs étrangers de la mesure d'expulsion administrative. Les contrôles de police vont être exercés immédiatement. En ce qui concerne la loi du 8 août 1903, modifiée par la loi du 16 juillet 1912 sur le séjour des étrangers en France, des recherches vont être également faites pour les étrangers qui n'auraient pas fait la déclaration imposée par la loi ou qui auraient omis de faire viser au Commissariat Central le certificat d'immatriculation lors d'un changement de résidence. Ces étrangers sont en outre astreints en vertu du décret du 2 avril 1917, à se faire délivrer une carte d'identité, au service du Préfet de Police de la Préfecture. Un récépissé de la obligation pour les étrangers étant lieu de santé doit être fourni par le demandeur. Les documents à fournir sont : trois photographies récentes de face à 30 jours d'intervalle.

Les propriétaires, hôteliers, locataires devront signaler dans les 24 heures au Commissaire le présence des étrangers habitant leurs immeubles. Les étrangers non munis de leur carte d'identité. Les infractions au décret sont passibles des peines prévues à l'article 471, paragraphe 15 du Code pénal. Sur les étrangers qui ont droit d'expulsion contre les étrangers étrangers.

Un cabaretière, Mme Marie-Louise Lorange, 30 ans, domiciliée à la Motte-aux-Bois, près d'Elzébrouck, avait fait la connaissance, à Lille, où elle se trouvait de passage, d'un individu rencontré à sa descente de train. Elle eut le tort d'aller se promener avec ce qui, en cours de route, lui subtilisa son portefeuille contenant une cinquantaine de francs, puis prit la fuite, accompagnée de sa femme et de sa fille. Vexée et confuse, Mme Lorange n'eut d'autre ressource que d'aller conter sa mésaventure au commissariat le plus proche. Malheureusement, elle n'a pu donner qu'un vague signalement du peu galant cavalier, qui trompa ainsi sa confiance.

Après enquête, M. Pénry, chef de la sûreté, a dressé procès-verbal aux nommés V. F. et D. E. Ces individus sont inculpés de complicité de vol par recel de quatre cylindres de 50 litres d'essence chacun. Ce vol avait été commis au préjudice de l'armée.

Une enquête est ouverte pour découvrir les voleurs de dix pièces de lard fumé d'un poids total de 250 kilos, d'une valeur de 1500 francs. Ce vol a été commis dans la nuit du 25 au 26 novembre, dans un local des lavanderies de Wazemmes, au préjudice de M. Deschuyter René, 33 ans, boucher, 8, rue Racine.

Le journaliste Marcel Lefebvre, 37 ans, demeurant 5, place de la Nouvelle-Aventure, a déposé une plainte en vol au commissariat de son quartier. On lui a dérobé en effet, pendant son absence, deux draps, un pantalon, 15 francs, et deux chemises. On n'a aucun indice sur les auteurs de ces larcins.

Nous avons signalé dernièrement l'escroquerie dont fut victime un négociant à l'égard de son fils Léon-Gambota. En yns et il s'était avec un billet, signé du nom d'un client bien médiocre d'une certaine quantité de marchandises à terme. Sans méfiance, le commerçant s'exécuta, et au moment où il fut présentée sa facture au client, celui-ci refusa naturellement d'en acquiescer le montant. Or, la même méseventure est arrivée à M. Peters, négociant en eaux minérales et liqueurs Nationales. Commerçants, ouvrez l'œil!!!

Un certain nombre de personnes appartenant à la police depuis de nombreuses années, viennent d'être mises à la retraite. Il s'agit de : M. Henri Lamandier, inspecteur principal, chef de service, puis M. Haeye, brigadier et enfin MM. Carlier et Delmar, sous-brigadiers.

Dans la police en tenue, M. Isidore Marcel, sous-inspecteur de 1re classe, mis à la retraite le 1er avril 1917, avait continué son service jusqu'à ce jour, en qualité d'auxiliaire. On signale également le départ pour le même raison, de M. Alfred Vion et Augustin Vion, brigadiers, et de M. Alexandre Couvet, sous-brigadier.

Dès réunions d'adieux ont été organisées par les amis des retraités, à qui divers cadeaux furent remis à titre de souvenir.

Il eut un léger nuage qui enveloppa complètement le pauvre Rusky. Avant qu'il eût pu donner l'alarme et faire même aucun mouvement, l'animal était étourdi sur le stupéfiant. Sa tête s'affaissa; il roula sur le dos, et demeura inanimé.

Le léger bruit qu'il fit en retombant sur le tapis n'échappa pas à l'ouïe prodigieusement fine de M. Lefebvre. L'homme demeura immobile à sa place encore pendant près de cinq minutes. Au bout de ce temps, il se releva et fit signe à son compagnon.

Les vapeurs anesthésiques, en parvenant jusqu'au lit d'Elaine, avaient sans doute étourdi son sommeil, car elle n'entendit pas la porte qui s'ouvrait lentement pour livrer passage aux deux bandits.

Slim, qui marchait le premier, descendit doucement du pied le corps inerte du cooly, et s'avangant un peu plus loin dans la chambre. Sans doute, il dut faire un geste maladroît, car son bras heurta un meuble.

Il eut un léger nuage qui enveloppa complètement le pauvre Rusky. Avant qu'il eût pu donner l'alarme et faire même aucun mouvement, l'animal était étourdi sur le stupéfiant. Sa tête s'affaissa; il roula sur le dos, et demeura inanimé.

Il eut un léger nuage qui enveloppa complètement le pauvre Rusky. Avant qu'il eût pu donner l'alarme et faire même aucun mouvement, l'animal était étourdi sur le stupéfiant. Sa tête s'affaissa; il roula sur le dos, et demeura inanimé.

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN ADAPTE PAR PIERRE DECOURCELLE

Cette étrange promenade se prolongea pendant plus de cinq cents mètres avant que l'on arrivât à la mystérieuse maison qui en était le but.

Attention ! fit le second bandit au pied du perron... Il y a six marches.

— Et si j'ai bien compris, continua le chirurgien avec angouisse, c'est une femme ?

— C'est bien !. Maintenant que Pitt Slim vient prendre mes instructions.

— C'est ce que nous a dit Peter Sharp, en remuant dans l'air, et en se frottant les yeux, il faut le dire, il a entendu ses aboiements.

— Alors ! C'est lui qu'il faut, tout d'abord, mettre hors d'état de nous gêner.

— C'est ce que nous a dit Peter Sharp, en remuant dans l'air, et en se frottant les yeux, il faut le dire, il a entendu ses aboiements.

— Alors ! C'est lui qu'il faut, tout d'abord, mettre hors d'état de nous gêner.

— C'est ce que nous a dit Peter Sharp, en remuant dans l'air, et en se frottant les yeux, il faut le dire, il a entendu ses aboiements.

— Alors ! C'est lui qu'il faut, tout d'abord, mettre hors d'état de nous gêner.